

PRO JUVENTUTE



Lascheterweg 20
4700 EUPEN

Stage de ski Informations générales + inscription



Eupen, septembre 2017

Chers Parents,

L'ASBL « Pro Juventute » organise comme chaque année un stage de ski. Cette année, celui-ci aura lieu pendant la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques. Ce stage s'adresse aux élèves des 2^e, 3^e, 4^e et 5^e années.

Nous partirons découvrir le domaine de la Plagne en Tarentaise (France).

La station de La Plagne constitue avec Les Arcs, l'un des plus grands domaines skiables de France : le PARADISKI. Chaque jour, nous découvrirons la station différemment : glacier, passages en forêt, pistes à l'infini, énormes pentes pour rider, snowpark, half-pipe, stades de slalom... Le tout accessible directement de l'UCPA, "skis aux pieds" !

Le centre UCPA, entièrement rénové, est situé au bord des pistes à 1800 m d'altitude.

Le prix du stage s'élève à **540 €** et comprend :

- l'hébergement en pension complète: petit déjeuner, 2 repas chauds par jour ;
- l'encadrement : plein temps par des moniteurs professionnels de l'UCPA (école de ski français);
- le ski pass de 6 jours donnant accès aux 250 km de pistes;
- le prêt du matériel (skis/surf, chaussures et casque): en parfait état et de conception nouvelle ;
- les assurances : responsabilité civile, défense et recours, protection juridique, accidents corporels, assistance/rapatriement, frais de recherche et de secours,
- le déplacement en car (vidéo-toilettes).

Le prix ne comprend pas :

- les boissons en dehors des repas ;
- le supplément surf: **15 €**

Remarque : Les cours de snowboard seront organisés uniquement si le nombre d'inscrits de même niveau est suffisant.

DEPART: le samedi 31/03/2018 – 19h30 heures

RETOUR: le samedi 07/04/2018 – 08h00 heures

Le nombre de participants étant limité à 45, nous vous saurions gré de compléter et de signer la fiche d'inscription ci-jointe et de la remettre à Madame SONVEAU, à Monsieur KRINGS ou à un éducateur pour le **20 novembre 2017** au plus tard.



La priorité sera donnée, bien entendu, aux premiers inscrits. Cependant, pour que cette inscription soit effective, un **acompte de 140 € devra être versé sur le compte suivant avant le 27 novembre 2017** :

PRO JUVENTUTE

IBAN : BE 27 0359 2631 4473

BIC : GEBABEBB

Communication : Nom et prénom de l'élève - Classe - Ski 2018

Les frais d'annulation s'élèvent à :

| Période | Frais d'annulation |
|---------------------------------|--|
| Date d'inscription → 02/03/2018 | 140 € (=acompte) si l'annulation a lieu entre le moment d'inscription et 28 jours avant le départ |
| 03/03/2018 → 17/03/2018 | 270 € si l'annulation a lieu entre 28 jours et 14 jours avant le départ |
| A partir du 18/03/2018 | 540 € si l'annulation a lieu moins de 14 jours avant le départ |

Lors de l'inscription, le professeur d'éducation physique déterminera si l'élève a la capacité physique de suivre ce stage. L'équipe organisatrice se réserve également le droit de supprimer la participation de l'élève si elle juge que celui-ci présente des problèmes de discipline.

Afin de permettre aux élèves de diminuer le coût de ce voyage, une vente de lasagnes sera organisée dans le courant de l'année scolaire.

Pour obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à contacter Mme SONVEAU (A227) ou M. KRINGS (C003).

Le Préfet des Etudes

E. GENGLER

L'Administrateur délégué de PRO JUVENTUTE

K. LAMPERTZ

Inscription - autorisation de participation

Le(a) soussigné(e):

autorise l'élève : Classe:

né(e) à, le/...../.....

domicilé(e) à

Rue

N° de GSM de l'élève : /.....

à participer au stage de ski alpin à La Plagne (France) du 31/03/2018 au 07/04/2018.

Le(a) soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des remarques générales relatives à l'inscription et à la discipline durant le stage ainsi qu'aux conditions de paiement et aux frais d'annulation du voyage.

Date et signature,